

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

“ Bonne gouvernance: responsabilités
réciproques ”

Istanbul 10 et 11 Février 2004

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

→ Mission du Comité d'Éthique

« Instaurer une culture de l'éthique dans l'entreprise qui soit basée sur la moralisation des affaires, la transparence et le respect des règles de la concurrence loyale »

→ Déclaration pour une éthique de l'entreprise

Objectif **Formaliser les grands principes inhérents à une conduite des affaires dans le monde de l'entreprise de façon saine, morale, transparente et déontologique**

2) Objectifs du Comité d'Éthique de la CGEM

- A- Diffuser la « Déclaration pour une éthique de l'entreprise »**
- B- Mettre en place une veille en matière d'éthique quant à la bonne application des règles d'éthique dans les relations entre l'entreprise et ses différents partenaires**

C- Sensibiliser les chefs d'entreprise quant à l'importance de l'éthique comme facteur déterminant de compétitivité qui fait ressortir la réalité et donc la performance économique de leurs entreprises

3) Structure du Comité d'Éthique

→ Commission «Sensibilisation»

→ Commission «Promotion de codes déontologiques»

→ Commission «Bonne Gouvernance»

4) Principales réalisations du Comité d'Éthique

A- Participation aux travaux de la Commission de moralisation de la vie publique

B- Diverses actions en partenariat avec le Collège des Inspecteurs Généraux des Ministères, Transparency, NDI, ...

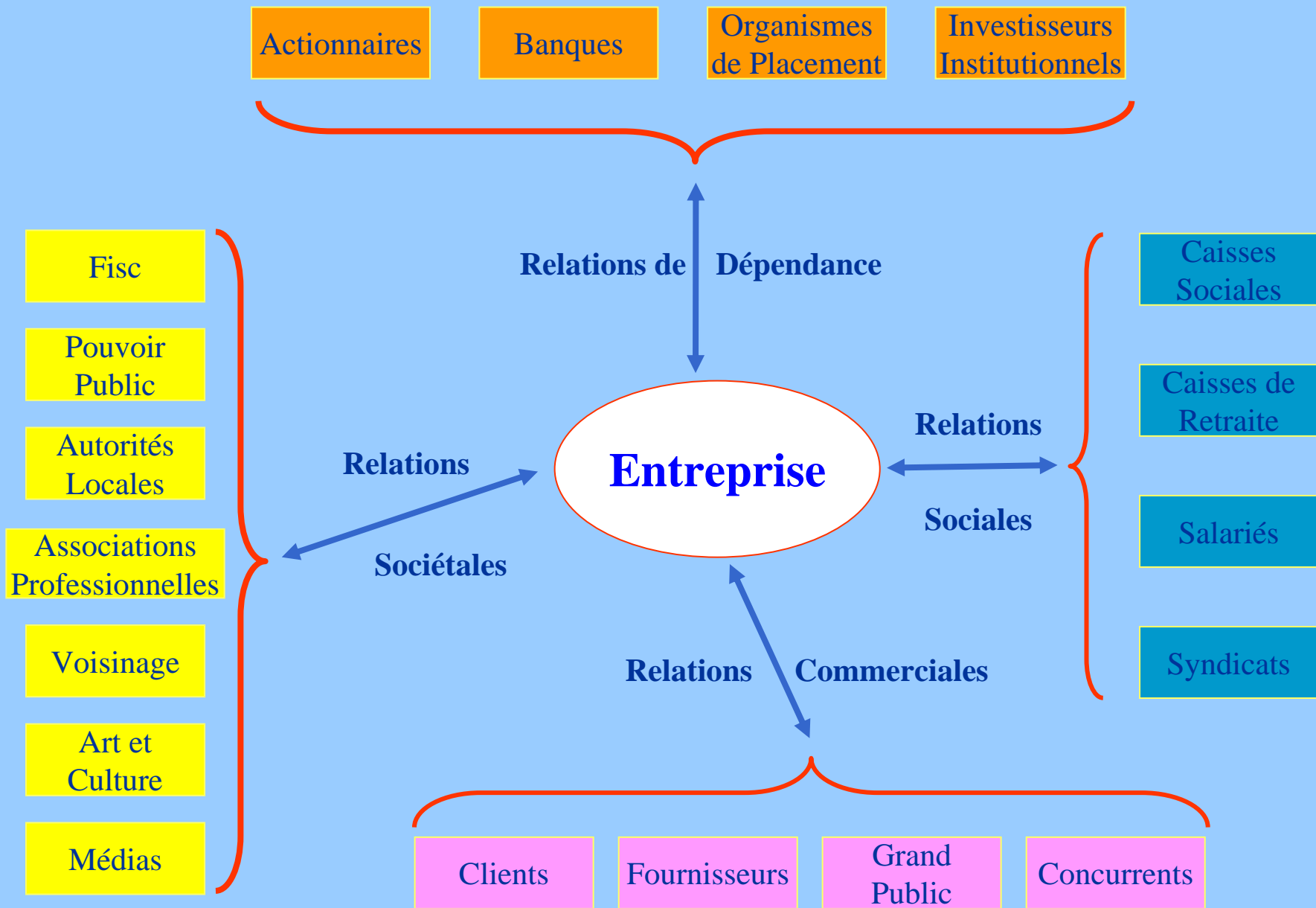
C.G.E.M. - Comité d'Éthique

C- Participation à des rencontres au sein d'universités et d'établissements scolaires afin de sensibiliser les managers de demain sur les questions éthiques dans le management d'une entreprise

D- Éditions 2001 et 2002 du « Prix AMCHAM-CGEM de l'Entreprise Citoyenne »

→ Gouvernance d'entreprise (GE)

"Ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui "gouvernent" leur conduite et définit leur espace discrétionnaire".



3) Pourquoi la GE constitue-t-elle un enjeu important pour nos entreprises et notre pays ?

G.E.M. - Comité d'Éthique

→ **Un système de GE de qualité développe la confiance des marchés et favorise l'établissement de flux d'investissements nationaux ou internationaux plus stables à l'avenir**

↑ *Dynamise l'économie et la société en favorisant la création de richesse et en améliorant le bien être des populations.*

Ceci est particulièrement vrai pour les pays émergents où il existe de grands foyers de pauvreté.

G.E.M. - Comité d'Éthique

MC KINSEY & COMPANY

Enquête auprès de 201 investisseurs institutionnels, Juillet 2002, dans 31 pays (Asie, Europe, Amérique Latine, Moyen Orient, Afrique, Amérique du Nord) :

- 85 % considèrent que les pratiques de GE (Diffusion de l'information et transparence, traitement équitable des actionnaires) sont au moins aussi importantes que la performance financière dans l'évaluation des opportunités d'investissement dans les pays**

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

- 73 % sont prêts à payer davantage pour les actions d'une entreprise bien gouvernée
- La prime à la bonne gouvernance varie de 11 % à 41 % (Maroc 41 %)

↑ Une bonne GE peut constituer un puissant avantage concurrentiel pour l'entreprise

Exhibit 4

The premium investors would pay for a well-governed company varies by country and region*

Average premiums of those investors willing to pay premium



* Refer to Exhibit 11 for full survey question

Source: McKinsey Global Investor Opinion Survey on Corporate Governance, 2002

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

MC KINSEY & COMPANY

Enquête auprès de 201 investisseurs à propos d'investissements dans les pays émergents, Novembre 2002

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

- Facteurs affectant la décision d'investissement

Firme

- Transparence des comptes 73 %
- Traitement équitable des actionnaires 54 %

Marchés financiers

- Normes comptables 48 %
- Liquidité du marché 47 %
- Cadre réglementaire et infrastructure 46 %

Environnement général

- Droits de propriété 45 %
- Pression sur la corruption 35 %

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

- 5 premières priorités des investisseurs

- Renforcer les droits des actionnaires 33 %
- Améliorer les normes comptables 32 %
- Faire progresser la transparence 31 %
- Renforcer l'application des lois et règlements 27 %
- Plus d'Administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration 22 %

5) La Gouvernance d'Entreprise : Le cas du Maroc

CAS DU MAROC : Loi sur les Sociétés Anonymes

- **Protection des Intérêts minoritaires.**
- **Clarification des responsabilités au sein de l'entreprise.**
- **Introduction de la gestion duale : Conseil de surveillance et Directoire**
- **Plus grandes exigences dans la sélection des administrateurs.**
- **Introduction des Comités d'audit et de rémunération des Dirigeants.**
- **Plus grande responsabilisation des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes.**
- **Plus grande transparence dans les échanges financiers entre l'entreprise et ses actionnaires**

CAS DU MAROC

Réglementation de l'Appel à l'Épargne

- **Note d'Information visée par le CDVM**
- **Recours aux Commissaires aux comptes**
- **Intervention des Analystes financiers**

Cependant, il manque aujourd'hui des sociétés de rating indépendantes qui permettent de mieux apprécier le couple Risque / Rendement

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

CAS DU MAROC **Entreprise Citoyenne**

- **Environnement naturel :**
 - **Réglementation plus stricte sur les rejets industriels**
 - **Création d'un fonds de financement spécial : FODEP**
- **Développement du sponsoring et du mécénat par la mise en place de nombreuses fondations**
- **Développement des liens entre l'entreprise et le monde universitaire et de la recherche, encouragé par la nouvelle loi sur les universités**

Mais, les entreprises restent fâchées avec le fisc, alors que ce lien est la base du contrat social des entreprises

Les principes de base de la Gouvernance d'Entreprise

C.G.E.M. - Comité d'Éthique

LES PRINCIPES DE BASE DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La transparence : L'Entreprise doit se fixer des règles en matière de diffusion en temps opportun d'informations exactes sur tous les éléments pertinents de l'activité et de la situation actionnariale et patrimoniale de la société

L'obligation de rendre compte : L'Entreprise doit créer un climat de confiance avec l'ensemble des parties prenantes de son activité. Elle doit mettre en place les mécanismes qui permettent qu'elle soit gérée ET CONTRÔLÉE de l'intérieur



Comité d'Ethique

En guise de conclusion

Les réformes économiques et politiques engagées dans notre pays doivent aller vers davantage de développement de la démocratie et d'épanouissements des libertés dont la liberté d'entreprendre.

Les entreprises doivent, à leur tour, améliorer leurs modes de gouvernement et viser les hauts standards internationaux en vue d'accroître la production des richesses indispensables à leur développement et à l'amélioration du niveau de vie de nos populations.

C'est la condition essentielle au développement démocratique et au rôle que nous souhaitons tous pour le monde arabe dans le concert des nations